

COMMUNIQUÉ
9 Décembre 2022

VACCINATION COVID-19 :
F. BRAUN DOIT ACCOMPAGNER SES ANNONCES DE MOYENS

Le ministre de la Santé appelle solennellement les Directrices et Directeurs à accélérer la vaccination contre la Covid-19 des résidents.

L'AD-PA considère que le Ministre a raison de rappeler l'importance de cette vaccination dont les résultats des campagnes 2020 et 2021 attestent de l'efficacité.

Néanmoins, l'AD-PA rappelle qu'un des éléments de succès des campagnes de vaccination précédentes était la possibilité pour les Directeurs de recruter du personnel supplémentaire.

L'AD-PA appelle donc l'Etat à débloquer les moyens nécessaires à l'acte de vaccination, mais également essentiel pour faire preuve de pédagogie à l'égard de ces citoyens.

Par ailleurs, l'AD-PA rappelle qu'en cas de foyer épidémique dans un établissement, seules les personnes touchées par le covid doivent être isolées, les personnes négatives devant pouvoir sortir et recevoir leurs visiteurs librement.

Enfin, l'AD-PA attire également l'attention des pouvoirs publics sur la situation préoccupante des personnes âgées vivant à domicile, car les campagnes de vaccination précédentes n'ont pas connu le même succès qu'en établissement. Il convient, à cet égard, de renforcer le dispositif auprès de ces personnes et de comptabiliser le nombre de personnes âgées vaccinées à domicile.

Pour tout contact
Pascal CHAMPVERT
Romain GIZOLME
Tel : **06 37 43 34 12**

Suivez toute l'actualité de l'AD-PA sur les réseaux sociaux :



@AssociationADPA



<https://www.facebook.com/pages/AD-PA/167671096759669>

L'AD-PA regroupe au plan national les directeurs de services à domicile, de coordinations et d'établissements pour personnes âgées